DÉCISION DE LA COMMISSION

du 28 septembre 2010

portant nomination des membres du groupe d'experts appelé à formuler des avis techniques sur la production biologique et établissant la liste de réserve

(2010/C 262/03)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu la décision 2009/427/CE de la Commission du 3 juin 2009 instituant le groupe d'experts appelé à formuler des avis techniques sur la production biologique [1], et notamment son article 4, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Par la décision 2009/427/CE, la Commission a institué le groupe d'experts appelé à formuler des avis techniques sur la production biologique.

(2) Conformément à l'article 4, paragraphe 2, de la décision 2009/427/CE, la Commission a publié l'appel à candidatures 2009/C 308/10 [2]. Cet appel définissait également les critères et la procédure de sélection, qui ont permis l'établissement d'une liste de candidats adéquats.

(3) Afin de clore la procédure de sélection, il importe à présent que la Commission nomme les membres du groupe et établisse la liste de réserve,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Les listes figurant aux annexes de la présente décision contiennent les noms des membres du groupe et ceux de la liste de réserve. Plus précisément:

a) les 13 experts énumérés à l'annexe I de la présente décision sont nommés membres permanents du groupe;

b) la liste de réserve également établie comprend 62 experts figurant à l'annexe II de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption et s'applique jusqu'au 31 décembre 2013. Avant cette date, la Commission décide de la modifier et/ou de la proroger.

Fait à Bruxelles, le 28 septembre 2010.

Par la Commission

Dacian CIOLOŞ

Membre de la Commission

---

[1] JO L 139 du 5.6.2009, p. 29.
[2] JO C 308 du 18.12.2009, p. 22.

ANNEXE I

Liste des experts nommés membres permanents du groupe, par ordre alphabétique

— Alexander Beck
— Jacques Cabaret
— Niels Halberg
— Sonya Ivanova-Peneva
— Lizzie Melby Jespersen
— Ursula Kretzschmar
— Nicolas Lampkin
— Giuseppe Lembo
— Mariane Monod
— Robin Frederik Alexander Moritz
— José Luis de la Plaza Pérez
— Bernhard Speiser
— Fabio Tittarelli

ANNEXE II

Liste des experts figurant dans la liste de réserve, par ordre alphabétique

— Simó Alegre Castellví
— David Arney
— Keith Ball
— Stéphane Bellon
— Francis Blake
— Michel Bouilhol
— Stefano Canali
— Philippe Darriet
— Jans Didier
— Karl-Jan Erstad
— Alicia Estevez
— Juan Fernando Gallardo Lancho
— Roberto García Ruiz
— Elisabetta Giuffra
— Aase Solvej Hansen
— Roger Michael Hitchings
— Uwe Hofmann
— Jiri Harazim
— Henning Høgh Jensen
— Niels Finn Johansen
— Monique Jonis
— Maria Concepción Jorda Gutiérrez
— Herve Juin
— Emmanouil Kampourakis
— Géza Kovács
— Michael Kügler
— Markus Kelderer
— Sybille Kyed
— Jascha Iri Leenhouwers
— Carlo Leifert
— Margareta Lennartsson Turner
— Mariusz Maciejczak
— Giovanna Martelli
— Juan Rodriguez Martin
— Avraam Mavridis
— Cristina Micheloni
— Bent Egberg Mikkelsen
— Diego Omar Minnicelli
— Susanne Padel
— Leonidas Panomitros
— Bruce Denholm Pearce
— Mariana Petkova
— Carlo Ponzio
— Katia Radeva
— Gerold Rahmann
— Eckhard Reiners
— José Raul Alves Ribeiro
— Carlos Palacios Riocerezo
— Denis Rusjan
— Bernhard Schulz
— Pentti Seuri
— Snezhka Simeonova Delcheva
— Evangelia Nikolaos Sossidou
— Jens Soth
— Christopher George Starrett
— Wijnand Sukkel
— Juan José Triana Marrero
— Rob van den Broek
— Boudewijn van Elzakker
— Vivian Vilich
— François Warlop
— Simon Wright